



Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Mars 2020

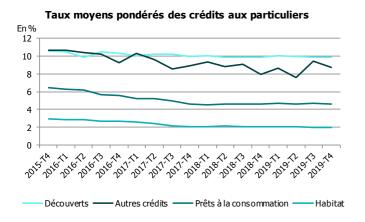
TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

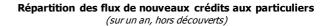
AU 4^E TRIMESTRE 2019

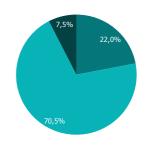
Baisse généralisée des taux moyens des crédits aux particuliers

- Suivant la tendance mondiale à la détente des taux d'intérêt, le cout du crédit aux particuliers continue globalement de se contracter en Nouvelle-Calédonie.
- Le taux moyen des **crédits à l'habitat** poursuit sa baisse (1,94 % après 1,99 % au 3^e trimestre 2019) et atteint un nouveau point bas historique.
- Le taux moyen des **prêts à la consommation** est également en léger recul (4,64 % après 4,68 % au 3^e trimestre 2019).
- Les taux moyens calédoniens demeurent supérieurs à ceux de la France entière. L'écart se creuse pour les crédits à l'habitat (71 points de base), le taux métropolitain atteignant un nouveau point bas historique à 1,23 %. Il reste en revanche stable pour les découverts et les crédits à la consommation.

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE







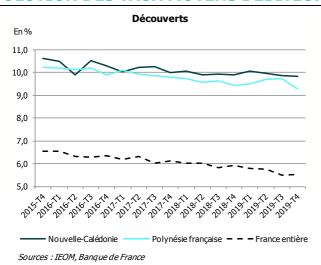
■ Prêts à la consommation ■ Habitat ■ Autres crédits

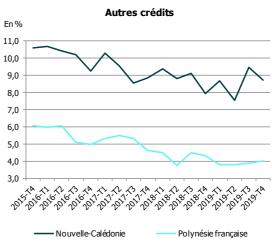
Source : IEOM Source : IEOM

								Variatio	Variations	
Taux moyen débiteurs en %		2018-T4	2019-T1	2019-T2	2019-T3	2019-T4	1 trim	1 an		
	Nouvelle-Calédonie	Découverts	9,89	10,06	9,95	9,85	9,84	-0,02 pt	-0,05 pt	
		Prêts à la consommation	4,59	4,70	4,58	4,68	4,64	-0,04 pt	0,05 pt	
		Habitat	2,06	2,08	2,05	1,99	1,94	-0,06 pt	-0,13 pt	
		Autres crédits*	7,95	8,67	7,56	9,46	8,71	-0,75 pt	0,76 pt	
	France entière	Découverts	5,93	5,80	5,75	5,50	5,54	0,04 pt	-0,39 pt	
		Prêts à la consommation	3,69	3,87	3,96	3,71	3,68	-0,03 pt	-0,01 pt	
		Habitat	1,51	1,50	1,49	1,35	1,23	-0,12 pt	-0,28 pt	

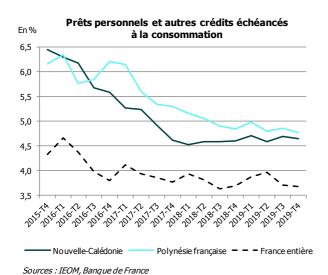
^{*}Donnée non disponible pour la France entière

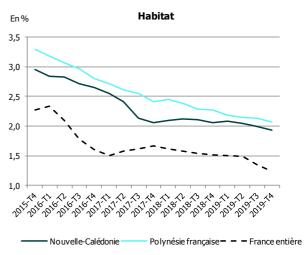
ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE





Sources : IEOM, Banque de France





Sources : IEOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Nouvelle-Calédonie exploite environ 70 200 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du 4e trimestre 2019. Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.